Bilan des concertations autour du projet de la place de la République, jeudi 23 mars.

Antoine Saumon, lauréat du concours photos récompensé par Vanessa Dumas, adjointe à la culture.

Cliché qui a remporté le concours photos.

• *Verbatim arbres*

L'arbre à idées, le fil rouge du Printemps urbain.

Lectures de textes par Eric Sanson

«Arbre remarquable» choisi lors du rallye-photos...

LE PRINTEMPS URBAIN #3
21 mars > 13 avril 2017

Le projet urbain de Saint-Médard-en-Jalles en 3 cartes : embellissement - dynamisation - protection

Édito du Maire

Après un premier Printemps urbain en 2015, ... Excogitatum est super his, ut homines quidam ignoti, vilitate ipsa parum cavendi ad colligendos rumores per Antiochiae latera cuncta destinarentur relaturi quae audirent. hi peragranter et dissimulanter honoratorum circulis adsistendo pervadendoque divites domus egentium habitu quicquid noscere poterant vel audire latenter intromissi per posticas in regiam nuntiabant, id observantes conspiratione concordi, ut fingerent quaedam et cognita duplicarent in peius, laudes vero supprimerent Caesaris, ites domus duplicarent in peius, laudes vero supprimerent Caesaris, quas invitis conpluribus formido malorum inpendentium exprimebat.

Post hanc adclinis Libano monti Phoenice, regio plena gratiarum et venustatis, urbibus decorata magnis et pulchris; in quibus amoenitate celebritateque nominum Tyros excellit, Sidon et Berytus isdemque pares Emissa et Damascus saeculis condita priscis.

Votre Maire,
Jacques Mangon

Au coeur de la ville, la place de la République, fruit d'une importante concertation

La transformation de la place de la République est un projet majeur qui doit permettre de faire naître un espace public beau, vivant, dynamique, un vrai lieu de vie pour les Saint-médardais.

Le succès d'un tel projet passe par des concertations multiples qui permettent l'expression des différents acteurs et usagers de la place.

Ainsi durant l'année écoulée de nombreuses étapes ont eu lieu :

- *Ouverture de la réflexion sur la place de la République lors d'un atelier du Printemps Urbain 2016.*
- *Mise en place, à la demande de la ville, d'une concertation réglementaire par Bordeaux-Métropole. Elle s'est déroulée sur plusieurs semaines avec des réunions publiques, un registre en Mairie et un registre numérique sur le site internet de la métropole pour recueillir des contributions.*
- *Constitution d'un groupe de travail avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) regroupant les commerçants du centre ville afin de traiter spécifiquement les enjeux liés à leur commerce.*
- *Création, par la ville, d'un atelier de la concertation pour les usagers de la place. Ce groupe d'une quinzaine de personne regroupant des associations, la coordination de quartier, des acteurs économiques, des habitants volontaires, a été force de proposition en réaction aux avants projets présentés par le Maître d'œuvre.*

Les objectifs d'origine autour d'un vaste parvis piéton, de déplacements doux nord-sud, de dimension végétale, d'intermodalité, ont été ainsi enrichis par les différents temps d'échanges de ces concertations. Les principaux thèmes traités ayant porté principalement sur les enjeux du stationnement, du marché, de la circulation automobile et vélo, du mobilier urbain.

Le rôle du Maître d'œuvre est maintenant d'intégrer les fruits de toute cette émulation dans le projet final qui sera présenté à l'automne prochain.

Pour le centre-ville, le projet Renaissance

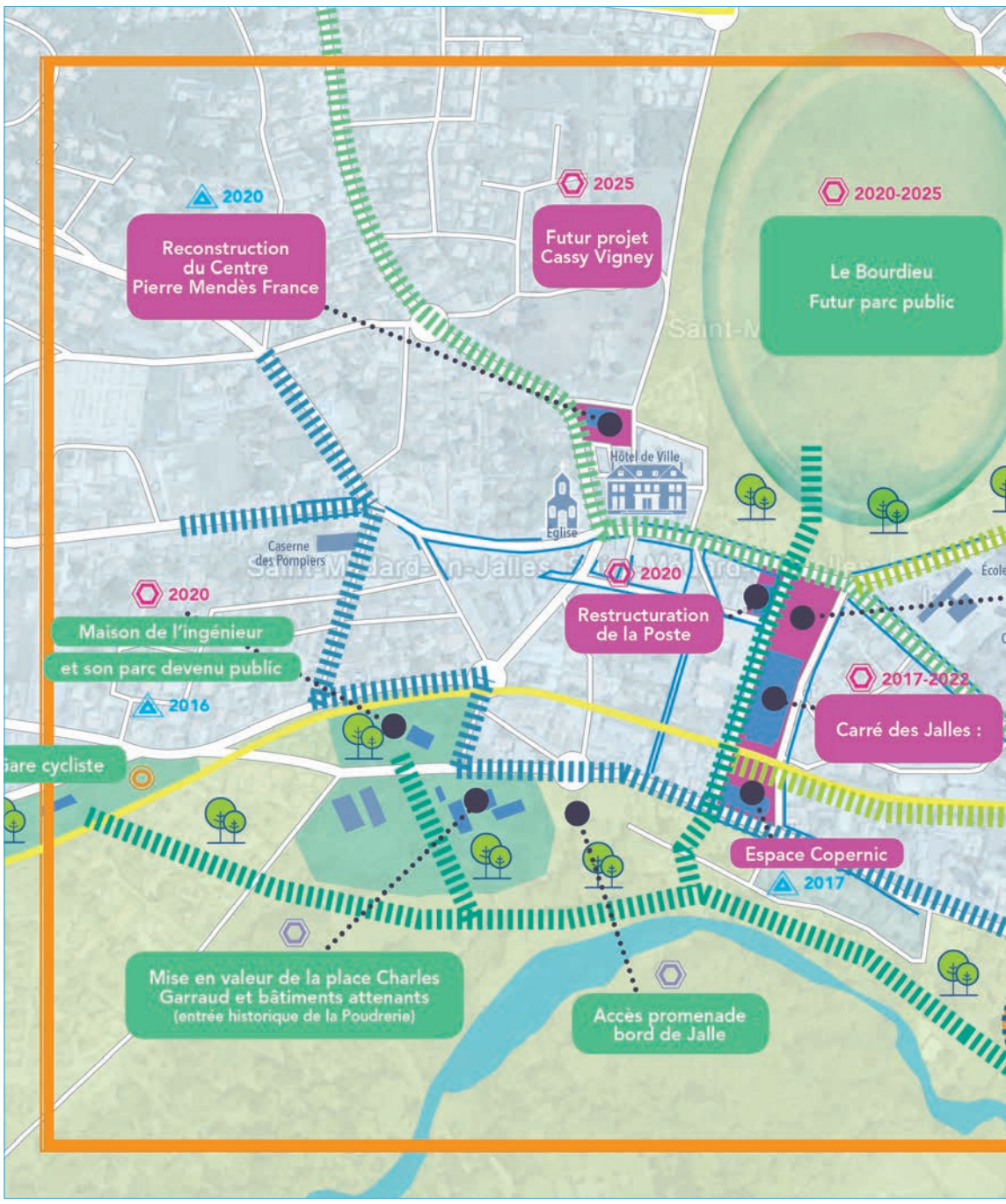

Après un premier Printemps urbain en 2015, ... Excogitatum est super his, ut homines quidam ignoti, vilitate ip latera cuncta destinarentur relaturi quae audirent. hi peragranter et dissimulanter honoratorum circulis adsistendo noscere poterant vel audire latenter intromissi per posticas in regiam nuntiabant, id observantes conspiratione conc laudes vero supprimerent Caesaris, quas invitis conpluribus formido malorum inpendentium exprimebat.

Excogitatum est super his, ut homines quidam ignoti, vilitate ipsa parum cavendi ad colligendos rumores per Antio peragranter et dissimulanter honoratorum circulis adsistendo pervadendoque divites domus duplicarent in peius, l formido malorum inpendentium exprimebat.

Après un premier Printemps urbain en 2015, ... Excogitatum est super his, ut homines quidam ignoti, vilitate ip latera cuncta destinarentur relaturi quae audirent. hi peragranter et dissimulanter honoratorum circulis adsistendo noscere poterant vel audire latenter intromissi per posticas in regiam nuntiabant, id observantes conspiratione conc laudes vero supprimerent Caesaris, quas invitis conpluribus formido malorum inpendentium exprimebat.

Excogitatum est super his, ut homines quidam ignoti, vilitate ipsa parum cavendi ad colligendos rumores per Antio peragranter et dissimulanter honoratorum circulis adsistendo pervadendoque divites domus duplicarent in peius, l formido malorum inpendentium exprimebat.

Excogitatum est super his, ut homines quidam ignoti, vilitate ipsa parum cavendi ad colligendos rumores per Antio peragranter et dissimulanter honoratorum circulis adsistendo pervadendoque divites domus duplicarent in peius, l formido malorum inpendentium exprimebat.

Nature, centre-ville, quartiers : un projet de territoire pour Saint-Médard

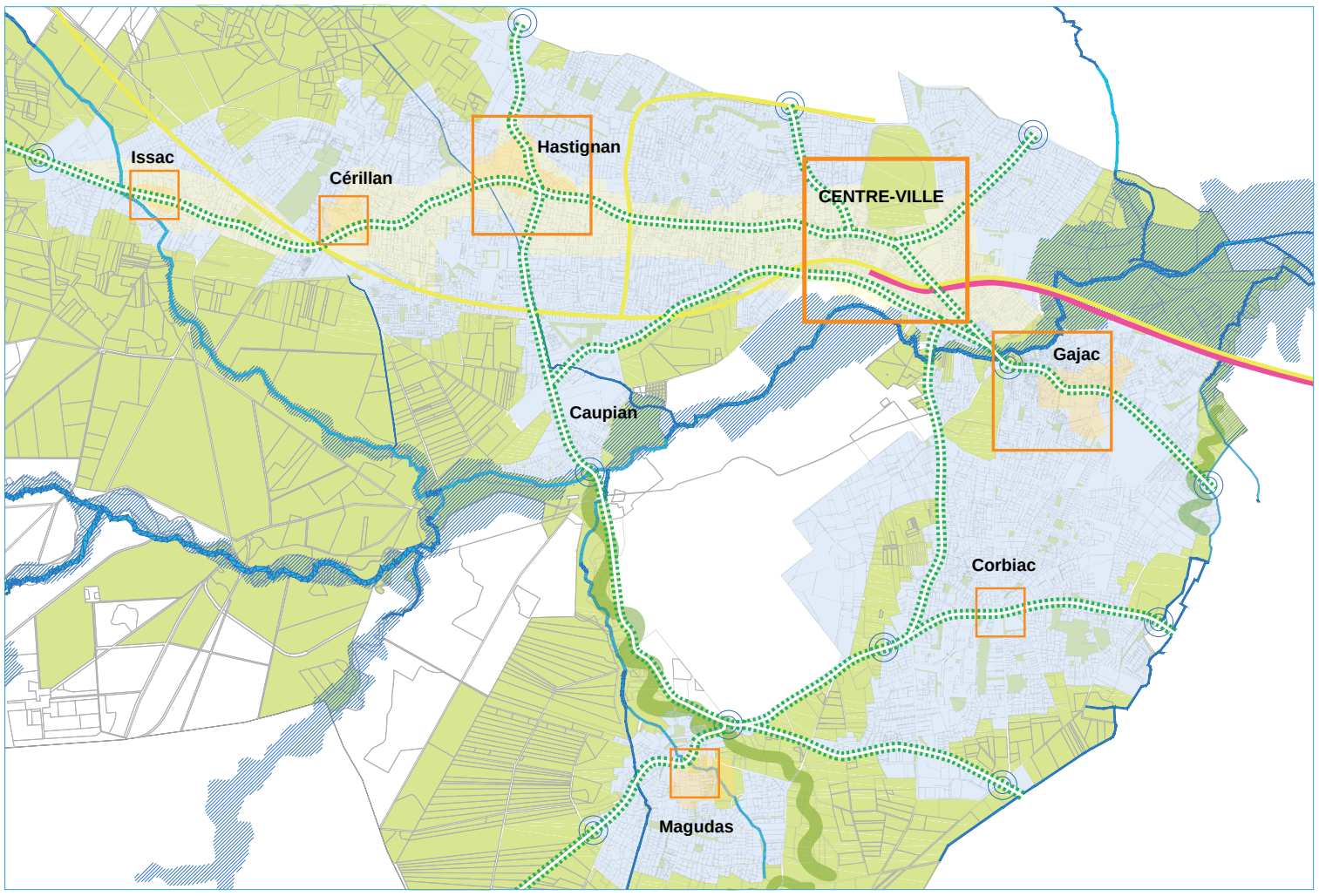

sa parum cavendi ad colligendos rumores per Antiochiae pervadendoque divites domus egentium habitu quicquid ordi, ut fingerent quaedam et cognita duplicarent in peius,

chiae latera cuncta destinarentur relaturi quae audirent. hi audes vero supprimerent Caesaris, quas invitis conpluribus

sa parum cavendi ad colligendos rumores per Antiochiae pervadendoque divites domus egentium habitu quicquid ordi, ut fingerent quaedam et cognita duplicarent in peius,

chiae latera cuncta destinarentur relaturi quae audirent. hi audes vero supprimerent Caesaris, quas invitis conpluribus

chiae latera cuncta destinarentur relaturi quae audirent. hi audes vero supprimerent Caesaris, quas invitis conpluribus

La municipalité a souhaité dès le mois d'avril 2014 engager avec la population une réflexion prospective pour la construction du projet de territoire de Saint-Médard-en-Jalles.

Ce dernier sera décliné dans une forme plus opérationnelle et formalisé par une charte architecturale, environnementale et paysagère.

Ainsi, les projets seront installés dans une lecture spatiale lisible pour tous, fixés dans un cadre général qui permettra d'appréhender la cohérence du développement urbain de Saint-Médard-en-Jalles.

Des réunions de concertation appelées « ateliers urbains » ont permis aux administrés de poser les problématiques, les orientations pour Saint-Médard de demain en tenant compte de la diversité et de la richesse de notre population et de notre territoire.

La nature en ville

Il s'agira tout d'abord de définir l'enveloppe urbaine de la ville

Nous chercherons à conforter la forme actuelle suivant l'idée d'une enveloppe « naturelle », d'un écrin vert, à qualifier des entrées de ville accueillantes, porteuses de l'image verte de la ville.

Les boisements résiduels au sein du tissu urbain seront au maximum préservés, les vues sur les lisières et les horizons lointains préservés. Les espaces privatifs seront intégrés dans un ensemble harmonieux et la qualité des espaces publics servira de socle à notre projet.

Les continuités écologiques seront renforcées le long du réseau hydrographique et leurs potentialités en termes de liaisons valorisées :- centre-ville, parc des sources, Gajac par exemple -d'espace de respiration et de coupure d'urbanisation.

La gestion des limites et transitions entre les tissus urbains sera également prise en compte dans cette approche urbaine.

Une intensité urbaine à graduer

Afin d'éviter l'étalement urbain, le projet s'appuiera sur les centres bourgs : le centre-ville, les bourgs historiques, et les polarités de quartier.

Il s'agira de renforcer la densité et l'attractivité du centre-ville en valorisant la relation entre le Bourdieu et la Jalle autour d'espaces publics fédérateurs attractifs à l'échelle de l'agglomération.

Ce modèle favorisera le développement autour de centres anciens qu'il faudra régénérer, d'où les réflexions menées sur la densité et le renouvellement urbain.

Nous repositionnerons en priorité la densité au niveau des deux bourgs historiques : Gajac et Hastignan. Les polarités de quartier : Cérillan, Issac, Magudas, Corbiac seront également confortées dans leur rôle d'animation de la ville, de structuration de l'espace.

Des quartiers à apaiser

Les récentes évolutions urbaines montrent que le modèle d'étalement urbain, peu contrôlé, porte atteinte à l'environnement et à certains écosystèmes.

La ville qui s'étale réduit les espaces naturels, éloigne les personnes des services et des activités, rend les déplacements plus long et difficiles. Afin de répondre aux besoins des habitants dans leur quartier, un maillage plus dense des équipements de proximité sera conforté et développé.

L'urbanisation des quartiers se poursuivra dans le respect des caractéristiques pavillonnaires existantes.

Un patrimoine bâti et naturel à protéger

La politique saint-médardaise de renouvellement urbain s'accompagne de mesures de préservation du patrimoine, bâti et naturel.

Dans des quartiers en cours d'évolution, des ensembles peuvent faire l'objet d'une protection afin d'en conserver l'identité et la cohérence en tant qu'espaces homogènes (camp des lanciers).

D'une manière générale, nous veillerons à assurer une qualité d'usage et de confort des logements tout en valorisant le patrimoine.

Nous encouragerons à restaurer les bâtiments remarquables selon les règles de l'art, et encouragerons une création architecturale de qualité.

La recherche de l'équilibre entre espaces naturels et espaces urbains est le gage du développement durable de la ville.

Saint-Médard-en-Jalles comprend de grands sites naturels situés à la fois en périphérie et en centre ville : forêt, domaine du Bourdieu, Parc des Jalles. L'importance que revêtent ces espaces naturels pour l'écosystème implique d'assurer leur protection par des mesures réglementaires adaptées. Toutefois, ces lieux naturels n'excluent pas des évolutions destinées à les mettre en valeur, à les rendre plus accessibles au public pour répondre aux nouvelles pratiques et rapport avec la nature : Domaine du Bourdieu, reconquête des bords de jalles, parc des Jalles.

Un développement des différentes mobilités

Pour faire face à l'accroissement des déplacements sur la ville, nous développerons un plan de mobilité en trois points :

- *L'extension de la ligne D du tramway reliant Bordeaux à Eysines, Saint-Médard-en-Jalles.*
- *Ce projet majeur pour l'avenir de Saint-Médard-en-Jalles s'inscrit dans notre programme global de restructuration du centre-ville.*
- *Le développement de la ville nécessite également d'anticiper l'évolution des infrastructures existantes et la création de voies nouvelles dans les opérations d'urbanisme.*

La politique globale de déplacements urbains s'appuie aussi sur des modes alternatifs. Nous poursuivons le développement des aménagements cyclables et les cheminements piétons seront développés dans les quartiers et en centre-ville.

Les temps forts du Printemps urbain 2017

Odilon Redon, Le char d'Apollon, 1909
© Musée des Beaux-Arts, Ville de Bordeaux
/L.Gauthier

Exposition urbaine de 3 oeuvres d'Odilon Redon durant les 3 semaines du Printemps urbain, sur des panneaux d'affichage dans la ville.

Démonstration de la nouvelle laveuse.

Diagnostic en marchant : balade urbaine en centre-ville autour du thème de la propreté, lundi 3 avril.

Lancement du Printemps urbain#3 et présentation du projet « Renaissance » au Carré des Jalles, mardi 21 mars.

Soirée de clôture, parc de l'Ingénieur, jeudi 13 avril.

Table ronde sur le thème : Embellir la ville, réenchanter la vie, avec Georges Benamou, écrivain, conseiller à la culture à la présidence de la République, Michèle Laruë-Charlus, directrice générale de l'aménagement à Bordeaux métropole, Norbert Fradin, concepteur de grands projets immobiliers et Xavier Leibar, architecte.

Radiographie d'une opération d'aménagement et d'urbanisme, à Cap Ouest, lundi 27 mars.

Atelier des bonnes pratiques du jardin, place d'Issac, jeudi 6 avril.

Moment convivial

VILLE DE SAINT MÉDARD EN JALLES